Mlle Aouzal Habiba  
134, Rue Joliot Curie  
Les Allées Cavalières  
69160 Tassin la Demi-Lune

Caisse d’Allocations Familiales du Rhône  
 Commission du Recours Amiable  
 67, Bd Vivier Merle  
 69409 Lyon Cedex 03

A Tassin la Demi-Lune, le 24 sept. 2013

N° allocataire : 4026539 P

Objet : Demande de remise de dette

Madame, Monsieur,

Suite à votre courrier du 1er Août 2013 m’informant d’un trop perçu de 1 264.82 € et à ma conversation téléphonique du 6 septembre 2013 avec une de vos conseillère, je joins à cette lettre les éléments que je vous ai fait parvenir lors de me demande initiale.

* En date du 1er Août 2012, je vous ai fait parvenir le formulaire de demande d’allocation en stipulant que j’étais en création d’entreprise depuis le 5 avril 2012 sans salaire avec maintien des indemnités Pôle Emploi.
* Le 7 septembre 2012, vous m’avez adressé un premier courrier m’informant que je ne pouvais rien percevoir compte tenu de mes ressources.
* Le 25 octobre 2012, vous m’avez retourné un courrier m’informant que suite à une prise de contact avec le Pôle Emploi je pouvais prétendre à des allocations logements.

Je tiens à vous préciser que depuis la création de ma société en avril 2012, je ne me suis versé aucun salaire étant donné que j’avais opté pour le maintien des indemnités Pôle Emploi qui ont pris fin début juillet 2013.

Au vu des éléments que je vous ai fait parvenir et à ma bonne foi, je vous prie de bien vouloir reconsidérer la demande de remboursement de l’indu sur l’allocation de logement sociale et vous demande donc une remise de dette pour l’intégralité des sommes réclamées soit 1 264.82 €.

Dans l’attente d’une réponse favorable de votre part et vous en remerciant par avance,

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes sincères salutations

Mlle Aouzal Habiba